Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 18 avril 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60
Collation1 p. (282v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 18 avril 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53601

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction18 avril 1899
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireVenet-Baudeville, Émile
Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret rappelle à Émile Venet qu'il avait été entendu qu'il informerait Marie Moret quand monsieur Tettier aurait travaillé huit jours dans son jardin de

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53601?context=pdf

Lesquielles, afin qu'elle puisse lui payer ce travail ; elle suppose que le temps n'a pas été propice aux travaux.

Mots-clés

Économie domestique, Jardins, Météorologie
Personnes citéesTettier, Victor Jean-Baptiste Émile (1829-1901)
Lieux citésLesquielles-Saint-Germain (Aisne)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53601?context=pdf

Nîmes 18 avril
1879

Monsieur Venet,

Je vous confirme ma lettre du 20 mars dernier. Je suppose que le temps n'a pas encore été assez favorable chez nous pour que M. Lettier puisse travailler au jardin de ma petite propriété, puisque je vous ai prié de me faire savoir, après que M. Lettier aurait travaillé la valeur d'une huitaine de jours, ce qu'il y aurait de fait, et ce que je lui devrais à ce moment-là, afin que je vous en envoie le montant pour lui, comme nous avons fait pour les haies.

Comptant donc que vous me renseignerez le moment venu, je vous prie d'agréer Monsieur, mes grat. faites civilités

N^te J. B. A. Godet

14 rue Bourdaloue
Nîmes

1 Godet

385

Fichier issu